

Série H

Clergé régulier avant 1790

BENEDICTINS

H 1-6, 647, 928

Abbaye de Caunes-Minervois (Bénédictins)

1537-1783

L'institution

Les origines de l'abbaye de Caunes, placée sous les vocables des saints Pierre et Paul, semblent remonter aux environs de 780. L'abbaye est florissante jusqu'à la fin du XIII^e siècle, bien qu'elle n'atteigne jamais le prestige de l'abbaye de Lagrasse. La commende s'établit en 1467. L'abbaye est alors en période de déclin, et ce jusqu'en 1663, date à laquelle elle s'agrège à la congrégation de Saint-Maur. Si cette réforme n'a que peu d'effet sur son rayonnement spirituel, elle l'amène du moins à reconstruire en grande partie ses bâtiments, puis, mettant à profit ses carrières de marbre, la communauté confie l'embellissement de son église à de bons artistes italiens (école baroque du XVII^e siècle).

Ses principales possessions sont situées dans la vallée de l'Argent Double (Lespinassière, Citou, Trausse) et dans celle de la Clamoux (Bagnoles, Malves). Une grande partie des archives semble avoir été détruite par un incendie qui ravage le logis abbatial en 1761 et par des brûlements à la Révolution française.

Composition du fonds

H 1-6, 647, 928	Délibérations du chapitre, privilèges, titres et contrats, plans des terroirs, 1537-1783.
-----------------	---

H 7-191, 452-545
592-593, 600,
648-656, 873-875

Abbaye de Lagrasse (Bénédictins)

779-1790

L'institution

L'abbaye de Lagrasse est une des communautés religieuses qui ont joué le plus grand rôle dans l'histoire médiévale du Languedoc, tout en tenant une place assez notable dans celle du Roussillon et de la Catalogne. Attesté par une charte de privilège accordé par Charlemagne en 779, le monastère acquiert rapidement au nord et au sud des Pyrénées un temporel considérable, grâce au soutien précoce des papes et des rois, puis grâce aux faveurs des comtes de Carcassonne et à celles de la Maison de Barcelone. Après l'introduction de la commende au milieu du XV^e siècle et une longue période d'atonie qui voit la noblesse de la région mettre la main sur les places monacales, Lagrasse recouvre une partie de son ancien lustre en s'affiliant à la congrégation de Saint-Maur.

L'abbaye tient sous sa juridiction un temps au Moyen Age l'abbaye de Saint-Polycarpe ainsi que certaines communautés monastiques du Roussillon et de la Catalogne (Saint-André de Sorède et Saint-Martin-du-Canigou). De son autorité relève, pendant des laps de temps très divers, une vingtaine de prieurés parmi lesquels celui de Camon au diocèse de Mirepoix et celui de Jouarres (actuelle commune d'Azille).

Composition du fonds

Le fonds de l'abbaye de Lagrasse est, avec celui de Prouille, l'un des fonds les plus riches des Archives départementales de l'Aude, tant par son ancienneté que par la richesse de son contenu.

Les actes antérieurs à 1280 ont fait l'objet de deux publications :

- Elisabeth Magnou-Nortier et Anne-Marie Magnou, éd. *Recueil des chartes de l'abbaye de La Grasse*, tome I : 779-1119, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1996, LXXXV-344 p. (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France - Section d'histoire médiévale et de philologie, n°24).
- Claudine Pailhès, éd. *Recueil des chartes de l'abbaye de La Grasse*, tome II : 1117-1279, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2000, CV-446 p. (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France - Section d'histoire médiévale et de philologie, n°26).

H 7-22, 130, 873	Titres de l'abbaye (privilèges pontificaux et royaux, etc.), 779-1769
H 23-33	Donations, legs, obits, 821-1744
H 34-37	Inféodations, engagements, dénombremets, 940-1765
H 38-62, 654, 874	Hommages et reconnaissances, 1110-1766
H 63-125, 145-174, 452-454, 592-593, 600, 648, 650, 655, 875	Gestion des biens (ventes, baux, obligations, quittances, etc.), 837-1790
H 126-128, 131-141, 649, 652-653, 656	Vie monastique (réformes, affaires intérieures, relations avec prieurés, etc.), 1286-1788
H 129	Actes seigneuriaux de l'abbé, XIV ^e s.
H 142	Défense militaire, 1360-1395
H 143	Hôpital de Lagrasse, 1620-1678
H 144, 175-191, 651	Contentieux, 1215-1789

**H 192-196, 455
659-661, 876**

Abbaye de Montolieu (Bénédictins)

1268-XVIII^e s.

L'institution

Fondé dans doute à la fin du VIII^e siècle, le monastère de Saint-Jean-Baptiste de Mallast prend le nom de Montolieu au XIII^e siècle. A partir de l'époque carolingienne, de très nombreuses donations ainsi qu'une habile politique économique lui permettent d'acquérir un riche patrimoine (notamment Moussoulens, Ventenac-Cabardès, Sainte-Eulalie, Brousses, Brugairolles, Ferran, etc.).

A la fin du Moyen Age l'abbaye connaît la commende avec la séparation des menses (abbatiale et conventuelle). L'abbaye embrasse la réforme de Saint-Maur (1649-1650).

Composition du fonds

Une grande partie du fonds est brûlé à Carcassonne en 1793, ce qui explique les importantes lacunes constatées.

H 659	Privilèges, 1396
H 192-196	Titres de propriété, 1297-XVIII ^e s.
H 455	Défense militaire, 1576
H 660, 876	Gestion des biens, 1268-1738
H 661	Contentieux, 1614-1636

H 197-200, 657-658 877 Prieuré de Notre-Dame-de Lamourguier (Bénédictins) 1307-1790

L'institution

L'église de Notre-Dame-de-Lamourguier, située dans le bourg de Narbonne, remonte très probablement à l'époque carolingienne. Donnée à l'abbaye Saint-Victor de Marseille pour la réformer, l'église devient prieuré. Le prieuré est affilié à la congrégation de saint-Maur en 1661. A la fin de l'Ancien Régime, la communauté, qui a d'importantes ressources, est réduite à deux ou trois personnes.

Composition du fonds

Le fonds est peu important.

H 198	Inventaire des titres, 1689-1708
H 197, 199-200/1-2, 657-658, 877	Gestion des biens, comptabilité, approvisionnement, travaux, 1307-1790

H 201-203, 457, 594, 601-602, 662-664 Abbaye de Saint-Hilaire (Bénédictins) 982-1789

L'institution

L'abbaye n'apparaît dans les textes qu'au début du IX^e siècle. Toutefois, ses origines sont très antérieures à l'époque carolingienne. Elle a de bonne heure les faveurs des comtes de Carcassonne et devient d'ailleurs leur nécropole. Au XIII^e siècle, elle connaît un conflit important avec les Dominicains de Prouille au sujet de l'église Saint-Martin de Limoux. La perte de ce bien réduit considérablement ses possessions. Le XIX^e siècle voit s'amorcer un incessant déclin que marque, au milieu du XVI^e siècle, l'introduction de la commende. En 1748, l'évêque de Carcassonne supprime les offices claustraux et les réunit au séminaire de Carcassonne.

Composition du fonds

Le fonds est réduit à quelques épaves.

H 201-203, 457, 594, 662-664	Titres propriété, gestion des biens et contentieux, 982-1789
H 601-602	Vie du monastère, 1669-1767

H 729, 931

Abbaye de Sorèze et prieuré de Saint-Paulet (Bénédictins) 1484-1780

L'institution

L'abbé de Sorèze nomme à la cure du prieuré de Saint-Paulet.

Composition du fonds

Il ne s'agit que de documents isolés (voir Archives départementales du Tarn)

H 931	Vie du monastère de Sorèze, 1602
H 729	Titres de propriété du prieuré de Saint-Paulet, 1484-1780

CISTERCIENS

H 204-205

456, 675-676
929

Abbaye de Villelongue (Cisterciens)

1195-1788

L'institution

En 1149, les Cisterciens de Bonnefont-en-Comminges fondent un monastère à Compagne, au nord-est de Saissac. Ce monastère est transféré entre 1165 et 1170 à Villelongue (commune de Saint-Martin-le-Vieil). L'abbaye de Villelongue connaît une période de prospérité pendant le XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle. En effet, étant donné le rôle des abbés de Villelongue dans la prédication face à l'hérésie, Simon de Montfort n'a pas été ingrat et a fait d'importantes donations (Saint-Martin-le-Vieil, Carlipa, etc.). L'abbaye tombe en commende au XVI^e siècle et ne mène plus désormais qu'un simulacre de vie communautaire.

Composition du fonds

Le fonds est très fragmentaire.

H 204-205, 456, 675-676, 929	Titres de propriété, gestion des biens, 1195-1788
------------------------------	---

H 206-216

458, 595, 603-611,
665-670, 878-880

Abbaye de Fontfroide (Cisterciens)

1165-1790

L'institution

Grâce à une donation d'Aymeric, vicomte de Narbonne, un groupe de religieux s'établit sur le site de Fontfroide vers 1093. Ces moines, à l'origine bénédictins, se placent en 1146 sous l'autorité de l'abbaye de Grandselve, dans la filiation de Clairvaux. Les moines de Fontfroide s'illustrent par leur fermeté devant l'hérésie albigeoise. Après avoir atteint l'apogée de sa puissance économique dans la première moitié du XIII^e siècle, le monastère glisse dans une décadence qui s'aggrave à partir de 1476, lorsqu'est instauré le régime de la commende. Les abbés, notamment les Frégose, dilapident une partie des possessions. Le monastère ne compte plus à la fin de l'Ancien Régime que 6 religieux. Ses biens sont incorporés à l'évêché de Perpignan. Vendue comme bien national à la Révolution, l'abbaye connaît à nouveau la présence d'une communauté cistercienne de 1858 à 1901.

Composition du fonds

Le fonds est très lacunaire. Il doit être complété par la consultation de fonds de la SCI de Fontfroide conservé dans la sous-série 25 J.

Les actes antérieurs à 1260 ont fait l'objet d'une publication :

- Véronique de Becdelièvre, éd. *Le chartrier de l'abbaye cistercienne de Fontfroide*, 2 volumes, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2010 (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France).

H 211, 603-604	Privilèges de l'abbaye, 1165-1747
H 206-210, 212-213, 216, 458, 606-610, 665-669, 879	Titres de propriété, gestion des biens, 1171-1791
H 214-215, 595, 611, 878, 880	Justice, contentieux, 1303-1790
H 605, 670	Vie monastique, 1519-1788

H 444, 620

Abbaye de Narbonne, ou Les Olieux (Cisterciennes)

1636-1791

L'institution

Grâce aux libéralités d'un opulent marchand narbonnais, Jean Bistan, une petite communauté de Cisterciennes s'établit au début du XIII^e siècle dans le massif de La Clape, entre Narbonne et Gruissan, sous le vocable de Notre-Dame-de-Grâce des Olieux. L'isolement et l'insalubrité du site amènent à plusieurs reprises les moniales à se réfugier à Narbonne où elles se fixent de manière définitive pendant les guerres de religion. Le monastère reçoit en 1615 l'autorisation du transfert en ville et, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, aménage ses nouveaux locaux.

Composition du fonds

Seules quelques pièces isolées nous sont parvenues

H 444, 620	Titres de propriété, contentieux, 1636-1791
------------	---

**H 312-316
671-674, 881**

Abbaye de Rieunette (Cisterciennes)

1165-1790

L'institution

La communauté est présente dans cet endroit sauvage des Corbières dès 1162. Elle s'affilie à l'ordre cistercien à l'extrême fin du XII^e siècle. Le monastère est ravagé par les guerres de religion et ses biens sont accaparés par les abbés commendataires de Villelongue qui a la responsabilité de Rieunette depuis 1432. Le monastère est transféré dans la Cité de Carcassonne en 1652. Au XVIII^e siècle, l'abbaye de Rieunette qui a renoncé à regagner son lieu d'origine tombe dans un grand état de faiblesse. Un décret de l'évêque de Carcassonne (21 janvier 1761) prononce son union au couvent des Cisterciennes de Lombez (Gers).

Composition du fonds

Le fonds est très lacunaire.

H 312-315, 671-672, 881	Titres de propriété, gestion des biens, 1162-1761
H 316, 673-674	Contentieux, 1295-1783

AUGUSTINS

H 217-229

Couvent de Carcassonne (Augustins)

1275-1775

L'institution

Une trentaine d'années après la publication de la bulle *Licet ecclesiae catholicae* (1256) par laquelle Alexandre IV accorde leurs constitutions aux ermites de Saint-Augustin en les invitant à pratiquer l'apostolat dans les villes, quelques religieux de cet ordre s'établissent à Carcassonne dans la partie ouest de l'agglomération. Ils se transportent vers 1335 dans le carron qui a porté leur nom jusqu'à la fin de l'Ancien Régime près de la porte de Toulouse.

Composition du fonds

Le fonds est très lacunaire.

H 228	Privilèges (cartulaire), 1555-1556
H 227	Vie monastique, 1650
H 229	Contentieux, 1374-1775
H 217-226	Titres de propriété, gestion des biens, 1275-1775

H 435-437

Couvent de Castelnaudary (Augustines)

1559-1789

546-551, 631-646
703

L'institution

Les Augustines sont une des rares communautés de moniales établies à Castelnaudary sous l'Ancien Régime et ont longtemps mérité à ce titre les faveurs particulières de la société locale qui lui confie l'éducation de ses filles et pourvoie de manière à peu près exclusive à son recrutement. Ce couvent voit le jour en 1656. Il est rattaché à la congrégation de Saint-Pantaléon de Toulouse (comme le couvent Sainte-Marthe de Limoux). Les liens noués par cette communauté avec le jansénisme lui valent l'interdiction par le roi d'accueillir novices et pensionnaires (1735-1746).

Composition du fonds

Le fonds est très lacunaire.

H 435-437, 546, 548-550, 636-641, 646	Titres de propriété, gestion des biens, approvisionnement, 1559-1789
H 547, 551, 642-645	Contentieux, 1674-1777
H 631-635, 703	Vie monastique, 1660-1766

CARMES

H 230-241
612-613

Couvent de Carcassonne (Grands Carmes)

1267-1791

L'institution

Peu de temps après avoir fondé la ville basse, Saint Louis, grand protecteur des Carmes, favorise l'établissement d'une communauté dans la nouvelle agglomération. Les religieux s'installent d'abord au nord, à l'emplacement de l'actuel parking Chénier (1267), puis la guerre de Cent Ans les contraint à s'abriter derrière les remparts (vers 1360). Ils entreprennent, à la fin du XIV^e siècle, la construction de l'église qu'on peut encore voir dans l'actuelle rue Georges Clemenceau. En 1790, les Grands Carmes de Carcassonne ne sont plus que cinq, dirigés par un père prieur.

Composition du fonds

Le fonds est très lacunaire.

H 239	Privilèges et dévotions (cartulaire), 1267-1716
H 230-238, 240, 613	Titres de propriété, gestion des biens, 1443-1791
H 241	Contentieux, 1674-1777
H 612	Vie monastique, 1519

H 720

Couvent de Castelnaudary (Carmes déchaux)

1598-1642

Composition du fonds

Le fonds est indigent.

H 720	Contentieux, 1598-1642
-------	------------------------

**H 242-257,
721**

Couvent de Montréal (Grands Carmes)

1313-1781

L'institution

Le couvent des Carmes est fondé à Montréal à l'extrême fin du XIII^e siècle sous les auspices des Carmes de Narbonne. Le premier établissement, situé lors de l'enceinte, est détruit lors de la chevauchée du Prince Noir en 1355. Les religieux s'installent alors dans le bourg. Leur maison est dévastée par les Protestants en 1588. Ils construisent alors une nouvelle résidence près de l'église, au lieu-dit La Terrasse. La communauté des Grands Carmes s'implique au cours des XVII^e et XVIII^e siècle dans le ministère paroissial et dans l'enseignement. A la fin de l'Ancien Régime, il n'y a plus que deux pères.

Composition du fonds

Le fonds est très lacunaire.

H 242-254	Titres de propriété, gestion des biens, 1313-1781
H 255-257	Contentieux, 1555-1774
H 721	Vie monastique, 1776

**H 614-615,
910**

Couvent de Narbonne (Grands Carmes)

1520-1791

L'institution

Les plus anciennes mentions des Carmes de Narbonne remontent aux années 1260-1270 et nous révèlent la présence d'une quinzaine de religieux. En 1321, l'ordre crée une province de Narbonne, démembrée de celle de Provence. Toutefois, deux siècles plus tard (1532), à la suite du « schisme » fomenté par son provincial, les couvents de Béziers, Narbonne, Carcassonne et Montréal sont réunis à la province de Toulouse. L'église et les bâtiments conventuels étaient situés dans la partie nord-ouest du bourg, près du canal de la Robine. A la veille de la Révolution, la communauté compte cinq membres vivant de façon précaire dans de trop vastes locaux.

Composition du fonds

Le fonds est très lacunaire.

H 614-615	Titres de propriété, gestion des biens, bâtiments, 1520-1756
H 910	Vie religieuse, 1741-1791

H 438, 621

Couvent de Narbonne (Carmélites déchaussées)

1644-1787

L'institution

C'est en 1620 que le Carmel de Narbonne est fondé par l'une des plus saintes figures qui aient marqué l'histoire de l'ordre en France, la Mère Marie de La Trinité (dans le monde Marie du Coudray), prieure du couvent de Toulouse et l'une des anciennes compagnes de Madame Acarie au Carmel de Paris qui introduisit en France les Carmélites déchaussées (réforme de sainte Thérèse d'Avila). Le couvent, qui jouit de la sympathie de l'aristocratie et de la bourgeoisie de Narbonne, est supprimé de manière assez brutale par la Révolution. Les bâtiments du couvent qui ont été édifiés entre les années 1630 et 1680 s'élevaient dans la Cité (île Saint-François). La chapelle devient en 1803 l'église paroissiale Saint-Sébastien.

Composition du fonds

Le fonds est très lacunaire.

H 438,621	Titres de propriété, gestion des biens, 1644-1787
-----------	---

DOMINICAINS

**H 259-264
459, 677, 882**

Couvent de Carcassonne (Dominicains)

1265-1790

L'institution

Au début du XIII^e siècle, saint Dominique fait de fréquents séjours à Carcassonne et aux alentours, prêchant contre l'hérésie cathare. Toutefois on ne trouve la première mention du couvent de Carcassonne qu'en 1247 : il était situé dans le faubourg de la Barbacane. Il se transporte ensuite dans la partie sud du bourg vers 1260 puis se fixe, à la fin du XVI^e siècle, à l'emplacement de l'actuel théâtre municipal. Dans le courant du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, il semble que ce couvent ait été encore animé d'une certaine vie intellectuelle et qu'il se soit distingué par la qualité de son enseignement philosophique et théologique. A la fin de l'Ancien Régime cette maison ne mène plus sans doute qu'une existence assez effacée.

Composition du fonds

Le fonds est très lacunaire.

H 259-260	Privilèges pontificaux et royaux, 1265-1703
H 262, 677	Titres de propriété, gestion des biens, 1328-1783
H 264, 882	Contentieux, 1574-1789
H 261, 263, 459	Vie monastique et intellectuelle, 1328-1790

H 265-292
460-461, 596-598
678-687, 883-885

Couvent de Fanjeaux (Dominicains)

1209-1790

L'institution

Saint Dominique séjourne souvent et longtemps à Fanjeaux. Au pied de cette localité, il fonde le couvent de Prouille, couvent double dès son origine. C'est au XIV^e siècle, grâce à des libéralités locales, que les Dominicains créent un couvent d'hommes à Fanjeaux.

Composition du fonds

Le fonds est très lacunaire.

H 265-266, 460	Privilèges pontificaux et royaux, 1209-1640
H 267-281, 596-598, 679-684, 885	Titres de propriété, gestion des biens, 1328-1790
H 282-292, 685-686, 884	Contentieux, 1367-1781
H 678, 687, 883	Vie monastique, 1386-1776
H 678	Historique, XVII ^e siècle

H 688

Couvent de Limoux (Dominicains)

1649

Composition du fonds

Le fonds est très lacunaire.

H 688	Vie monastique, 1649
-------	----------------------

H 616, 886
923

Couvent de Narbonne (Dominicains)

1497-1754

L'institution

Le couvent des Dominicains de Narbonne, l'une des plus anciennes maisons de l'ordre, s'est ouvert peu après 1220. Il connaît un assez bel essor au cours des deux premiers siècles de son existence grâce à la sympathie des vicomtes et au séjour de la papauté à Avignon. Au début du XVII^e siècle, sous l'impulsion de l'archevêque Louis de Vervins, ancien frère prêcheur, le couvent rejoint la famille des Jacobins réformés comme les fondations de Carcassonne et de Fanjeaux. Une congrégation de sœurs du Tiers Ordre, placée sous l'invocation de Catherine de Sienne, et une confrérie du Rosaire sont établies dans son église. Vers 1740, la maison ne compte plus que 4 religieux et à la veille de la Révolution, le prieur est seul à y résider.

Composition du fonds

Le fonds est très lacunaire.

H 616, 886, 923	Titres de propriété, gestion des biens, 1497-1754
-----------------	---

H 317-420
462-545, 599,
619, 730-816, 887-890
930

Couvent de Prouille (Dominicains et dominicaines)

1210-1791

L'institution

Alors qu'il s'emploie à ramener à l'orthodoxie les nombreux adeptes que le catharisme a conquis dans la région de Fanjeaux, saint Dominique fonde en 1206, au pied de ce bourg, une communauté de femmes, afin de répondre au désir de perfection

qu'éprouvent les meilleures de ces converties. Cette maison, le berceau de l'ordre dominicain, se présente dès son origine comme une communauté double (hommes et femmes). De très bonne heure, et tout d'abord avec l'appui de Simon de Montfort, Prouille entreprend l'acquisition d'un temporel très riche. Ces biens sont principalement situés à Limoux, dans le Razès, dans le Lauragais, la Piège et la Montagne Noire (forêt de Ramondens). Si sa vigueur spirituelle lui permet de surmonter les épreuves de la guerre de Cent Ans, un certain relâchement se manifeste à partir du XVI^e siècle, surtout avec l'institution des prieures royales (1538). Les diverses réformes tentées en 1474-1479 et vers 1520, sous l'influence des Dominicains observants, n'obtiennent que des succès partiels et éphémères. Le couvent est supprimé et détruit par la Révolution. Il est rebâti sous le Second Empire à l'initiative du père Lacordaire et confié en 1880 aux Dominicaines contemplatives de Nay.

Composition du fonds

C'est un des fonds monastiques les plus riches des Archives de l'Aude.

H 317-324, 462-464, 752, 887	Privilèges pontificaux et royaux, 1210-1781
H 325-328, 339-344, 348-417, 465-466, 472-486, 499-514, 542-544, 599, 619, 748, 753-803, 814-816, 888, 890	Titres de propriété, gestion des biens, comptes, 1211-1791
H 347,418-420, 490-498, 515-544, 747, 750, 804-813, 889	Contentieux et justice (temporalité), 1296-1791
H 329-338, 345-346, 467-471, 487-489, 545, 731-746, 749, 751, 930	Vie monastique, 1241-1791
H 730	Historique, 1311

FRANCISCAINS ET CLARISSSES

**H 293-304
689-690, 891**

Couvent de Carcassonne (Cordeliers)

1254-1791

L'institution

Il semble que les disciples de saint François d'Assise se soient établis de manière très précoce dans le Languedoc, et peut-être dès les années 1220, en rayonnant autour de Montpellier, de Toulouse puis de Narbonne. Ils font sans doute leur apparition à Carcassonne entre 1220 et 1230, où ils s'installent au pied de la Cité. Leur couvent, détruit par l'insurrection de Trencavel en 1240, est rebâti sur l'ordre de Saint Louis dans la ville basse, au faubourg Notre-Dame (actuel square Gambetta). En 1570, les consuls les ayant obligés à quitter les lieux sous le prétexte d'organiser la défense du bourg contre Coligny, ils entrent en possession de l'ancienne maison des Clarisses et édifient une nouvelle résidence où ils séjournent jusqu'à la Révolution (à l'emplacement de l'hôtel des Postes). Leur couvent compta parmi ses membres le frère Bernard Délicieux qui s'illustra sous Philippe le Bel par sa lutte contre l'Inquisition dominicaine.

Composition du fonds

Le fonds est lacunaire.

H 293-294, 296, 299	Privilèges pontificaux et royaux, 1254-1788
H 295, 298, 300-303, 690	Titres de propriété, gestion des biens, comptes, travaux, 1587-1791

H 304, 891	Contentieux, 1660-1670
H 689	Vie monastique, 1757

H 307, 922 **Tiers-Ordre de Saint-François de Carcassonne** **1391-1392**

Composition du fonds

Le fonds est indigent.

H 307, 922	Statuts, vie et activité du Tiers-Ordre, 1580-1757
------------	--

H 258, 699 **Couvent de Carcassonne (Capucins)** **1595-1778**

L'institution

Au début du XVI^e siècle, la réforme menée à l'initiative de Matteo Bachi, frère mineur observant, qui souhaite retrouver l'esprit franciscain primitif, est approuvée par Clément VII en 1526-1528. Cette réforme se diffuse en pays d'Aude au temps des guerres de religion, avec l'appui de la Ligue et des Joyeuse. Les libéralités d'un magistrat permettent aux Capucins de s'installer à Carcassonne en 1592-1594 et d'occuper, dans le faubourg de La Trivalle, l'église et les bâtiments de Notre-Dame de l'Abbaye, qu'ils ont très considérablement restaurés et agrandis aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le couvent connaît assez longtemps une prospérité certaine et réunit à plusieurs reprises les assises du chapitre provincial. Il est supprimé par la Révolution. L'ordre s'implante à nouveau en 1866 sur le plateau de Lاراignon (actuelle rue du 24 février).

Composition du fonds

Le fonds est indigent.

H 699	Privilèges pontificaux, 1595
H 258	Comptes, 1741-1778

H 691 **Couvent de Castelnaudary (Cordeliers)** **1675-1727**

Composition du fonds

Le fonds est indigent.

H 691	Vie monastique, 1675-1727
-------	---------------------------

H 700-701 **Couvent de Castelnaudary (Capucins)** **1760-1782**

Composition du fonds

Le fonds est indigent.

H 700	Vie monastique, 1782
H 701	Revenus et rentes, 1760-1766

H 702 **Couvent de Lagrasse (Capucins)** **1628-1785**

Composition du fonds

Le fonds est indigent.

H 702	Privilèges et titres, 1628-1785
-------	---------------------------------

H 305**Couvent de Limoux (Cordeliers)****1773-1790*****L'institution***

On date généralement des environs de 1270 des Frères mineurs à Limoux. Au début du XIV^e siècle, leur couvent paraît avoir manifesté quelque sympathie pour le béguinisme et soutenu avec grande ardeur Bernard Délicieux dans sa révolte contre les prêcheurs. Deux siècles plus tard, la maison, comme celle de Carcassonne, se rallie à la famille de l'Observance. La famille de Joyeuse qui s'est acquis la maîtrise du Limouxin au temps de la Renaissance lui prodigue ses faveurs. En 1790, les religieux sont au nombre de 3.

Composition du fonds

Le fonds est indigent.

H 305	Comptes, 1773-1790
-------	--------------------

H 892-893**Couvent de Narbonne (Cordeliers)****1697-1787*****Composition du fonds***

Le fonds est indigent.

H 892-893	Titres de propriété, comptes, travaux, 1697-1787
-----------	--

H 553, 894**Couvent de Carcassonne (Clarisses)****1358-1394*****L'institution***

Il semble que les Clarisses s'établissent à Carcassonne à la fin du XIII^e siècle, et de toute manière avant 1290. Leur couvent situé en dehors du bourg ayant été fortement endommagé en 1355 par le passage du Prince Noir, elles entreprennent vers 1360 la construction d'un nouveau bâtiment au cœur de la ville (emplacement de l'actuel hôtel des Postes). Fuyant la peste, les religieuses se retirent en 1478 auprès de leurs sœurs d'Azille ; elles ne peuvent jamais reprendre possession de leur maison d'origine.

Composition du fonds

Le fonds est indigent.

H 553	Privilèges pontificaux et royaux, 1358-1394
H 894	Titres de propriété, gestion des biens, comptes, travaux, 1360-1394

**H 421-433, 552,
692-698, 895-908****Couvent des Cassès (Clarisses)****1205-1792*****L'institution***

En 1334, Arnaud Duèze, vicomte de Caraman et comte de saint-Félix, fonde dans le village des Cassès, de concert avec sa femme Marguerite de L'Isle-Jourdain, un couvent de bénédictines qui est transféré, peu de temps après (1345), à l'ordre des Clarisses urbanistes (religieuses suivant la règle d'Urbain IV établie en 1263). La communauté, assez richement dotée par ces seigneurs, mais soumise à leur patronat, tombe dès la fin du XIV^e siècle dans un relâchement et un désordre que ne peuvent amender les réformateurs franciscains du début du XVI^e siècle et que le Parlement de

Toulouse réussit seulement à corriger au milieu du siècle suivant. Un grand nombre des religieuses appartenait à l'aristocratie du Lauragais ou de la région de Toulouse.

Composition du fonds

Le fonds est lacunaire.

H 421, 423	Privilèges pontificaux et royaux, 1330-1394
H 422, 424-426, 429-430, 552, 696-697, 897-908	Titres de propriété, gestion des biens, comptes, travaux, 1205-1792
H 427-428, 432-433, 698, 896	Contentieux, 1467-1781
H 431, 692-695, 895	Vie monastique, 1618-1787

H 434

Couvent de Lézignan (Clarisses)

1709-1790

L'institution

La fondation en 1431 d'un couvent de Clarisses à Lézignan est due à Jacques II de Bourbon, comte de La Marche et de Castres, baron de Lézignan, à son gendre Bernard VIII d'Armagnac, comte de Pardiac, et à leur amie et protégée sainte Colette de Corbie (grande réformatrice de l'ordre). Cette communauté, dont l'une des premières sœurs meurt en odeur de sainteté (Bonne d'Armagnac, fille de Bernard VIII), se distingue très tôt par un mode d'existence édifiant et participe à la création ou à la réformation de plusieurs maisons de son ordre. Les contraintes matérielles suscitées par les guerres de religion l'amènent cependant à se constituer peu à peu, au mépris de la pauvreté rigoureuse de ses origines, un ensemble assez confortable de revenus et de rentes.

Composition du fonds

Le fonds est indigent.

H 434	Contentieux, 1709-1790
-------	------------------------

MINIMES (Ordre de saint François de Paule)

H 306

Couvent de Carcassonne (Minimes)

1600-1771

L'institution

Les Minimes (ordre fondé par saint François de Paule, proche de l'esprit franciscain, en 1435) s'établissent en 1630 à Carcassonne. Ils construisent leur couvent dans le faubourg de La Trivalle, près du pont vieux Leur maison, dont les revenus étaient devenus fort modestes, est supprimée à l'initiative du chapitre national de l'ordre et leurs fondations sont transférées aux Minimes de Narbonne.

Composition du fonds

Le fonds est indigent.

H 306	Rentes, 1600-1771
-------	-------------------

H 617 **Couvent de Narbonne (Minimes)** **1717-1791**

L'institution

Les Minimes s'établissent à Narbonne à la fin du XVI^e siècle, bénéficiant de l'appui des Joyeuse qui les aident à édifier leur église. La communauté qui compte encore 11 membres en 1702 se borne à 3 personnes en 1790.

Composition du fonds

Le fonds est indigent.

H 617	Comptes, 1717-1791
-------	--------------------

JESUITES (Compagnie de Jésus)

H 932 **Couvent de Carcassonne (Jésuites)** **1633-1644**

L'institution

Voir guide de la série D.

Composition du fonds

Le fonds est indigent. Voir, pour complément, les 929 archives du collège des Jésuites à Carcassonne (D 1-62)

H 932	Contentieux, 1633-1644
-------	------------------------

MERCEDAIRES (Ordre Notre-Dame de la Merci) ET TRINITAIRES (Ordre de la Sainte-Trinité)

H 719 **Couvent de Mas-Saintes-Puelles (Mercédaires)** **1684**

L'institution

Selon la tradition (fortement entachée de légende), l'ordre est fondé à la suite de l'apparition de la Vierge à Pierre Nolasque en 1218, lui intimant d'instituer un ordre voué à la rédemption des captifs. D'abord de type militaire à prépondérance laïque, l'ordre de la Merci s'est rapproché de l'organisation des Mendiants.

Composition du fonds

Le fonds est indigent.

H 719	Vie monastique, 1684
-------	----------------------

H 909 **Couvent de Narbonne (Trinitaires)** **1577-1639**

L'institution

L'ordre de la Sainte-Trinité est fondé vers 1193 par saint Jean de Matha et approuvé par Innocent III en 1198. Il assure une double mission : le rachat des chrétiens et les œuvres de miséricorde. L'expansion maximale est atteinte vers 1586 avec 153 maisons à travers l'Europe.

Composition du fonds
Le fonds est indigent.

H 909	Titres de propriété, 1577-1639
-------	--------------------------------

ORDRE DE MALTE

H 925 **Commanderie d'Homps** **1716**

Il s'agit d'un document isolé, concernant un contentieux pour des biens à Coustouge.

H 618, 911 **Commanderie de Narbonne** **XIV^e s.**

L'institution

L'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appelé plus tard l'ordre de Malte posséda d'assez nombreux établissements dans la région. La commanderie de Narbonne, que tiennent non pas des chevaliers de l'ordre mais des prêtres conventuels et des frères servants qui lui étaient affiliés, semble avoir été créée dans le courant du XIII^e siècle et s'être d'abord établie dans le bourg, avant de se fixer dans la cité au quartier de Coiran.

Composition du fonds
Le fonds est indigent.

H 618, 911	Titres de propriété, XIV ^e s.
------------	--

H 912 **Commanderie de Saint-Nazaire** **1480-1482**

Composition du fonds
Le fonds est indigent.

H 912	Titres de propriété, 1480-1482
-------	--------------------------------

En outre, sont conservés sous la cote **H 924** des bulles de privilèges en faveur d'un chevalier de l'ordre de Malte.

ORDRE DE SAINTE URSULE ou URSULINES

H 439, 704-717 **Couvent de Carcassonne** **1605-1790**

L'institution

L'ordre a été fondé en 1535 à Brescia par sainte Angèle Merici ; il est introduit en France au début du XVII^e siècle. En 1627, Mgr Vitalis de Lestang fait venir à Carcassonne six Ursulines de la congrégation de Bordeaux. Leur maison est florissante, ce qui permet aux Ursulines de Carcassonne d'aménager un couvent spacieux et une chapelle dédiée à saint Joseph (bâtiments occupés actuellement par le collège Saint-Stanislas rue Aimé Ramond). Les religieuses font l'acquisition de deux métairies dépendant de l'ancien prieuré de Saint-Denis de Sanche à Montréal (1656-1659). Les Ursulines qui appartiennent presque toutes au milieu de la petite noblesse et de la bourgeoisie régionales assurent pour une large part, jusqu'à la Révolution,

ses membres vient de l'aristocratie du Narbonnais du Biterrois et des environs de Montpellier. En 1789, le couvent compte 19 religieuses.

Composition du fonds

Le fonds est indigent.

H 443	Titres de propriété, gestion des biens, 1640-1789
-------	---

ORDRE DES FILLES DE LA CROIX

H 441-442
623

Couvent de Narbonne

1650-1789

L'institution

Les Filles de la Croix, qui se vouent à l'éducation gratuite des jeunes filles d'humble condition, s'installent à Narbonne en 1672, à l'initiative de l'archevêque François Foucquet. Leur succès est rapide et l'accroissement du nombre de leurs élèves les amènent à plusieurs reprises à agrandir leur couvent (situé dans la Cité, près de l'église Notre-Dame de La Major). Elles jouissent d'une bonne aisance qui leur permet de se faire souvent créancières de la ville. A la veille de la Révolution, leur communauté compte une vingtaine de religieuses et une dizaine de converses. Leur recrutement s'étendait à des personnes d'origine modeste ou étrangères à la région.

Composition du fonds

Le fonds est lacunaire.

H 441-442, 623	Titres de propriété, gestion des biens, comptes, 1650-1789
----------------	--

CONFRERIES ET SOCIETES

H 554-557, 590
629, 722-724
913 et G 275, 527

Miséricorde

1425-an II

L'institution

On appelle Miséricorde (ou Charité) une société de bonne volonté, fondée en général sous l'impulsion des évêques et à une date assez tardive (XVII^e ou XVIII^e siècle), qui se consacre à l'assistance aux pauvres, surtout aux pauvres malades ou honteux, et éventuellement à la visite des prisonniers. Ces groupements sont composés pour la plupart de dames que l'autorité ecclésiastique s'avise cependant de placer assez fréquemment, après quelques décennies d'exercice, sous une tutelle masculine. Ils ont servi d'assise ou de soutien aux bureaux de charité, en général mixtes, que le pouvoir royal prescrit de créer dans chaque paroisse à la fin de l'ancien Régime sous la direction des municipalités et du clergé.

A la Cité de Carcassonne, la Miséricorde des Messieurs et celle des Dames sont réunies au sein d'un bureau de charité par lettres patentes du 13 novembre 1739 mais les Dames restent spécialement chargées des quêtes et du linge. En 1756, on confie à trois sœurs de Nevers le bouillon aux malades.

Une confrérie de Dames de Miséricorde se forme à Castelnaudary, sans doute au commencement du XVII^e siècle, sous l'invocation de sainte Radegonde. L'œuvre est réorganisée au bout d'une centaine d'années d'existence et confiée à la direction de

Messieurs par Choiseul-Beaupré, évêque de Saint-Papoul (1716-1723). Vers 1750, la ville s'avise de fonder un bureau de charité.

La société des Dames de Miséricorde de Montolieu est érigée par Mgr de Bezons, évêque de Carcassonne, en 1732.

L'action des Dames de la Miséricorde de Narbonne ou de la Confrérie des pauvres honteux semble avoir été stimulée par l'archevêque François Foucquet (1659-1673), disciple de saint Vincent de Paul, qui établit en 1659 trois sœurs de la Charité à l'hôpital Saint-Paul. Les directrices de l'œuvre sont issues pour une large part de l'aristocratie régionale.

Comme celle de Montolieu, la Miséricorde des Dames de Trèbes est érigée (en 1736) par Mgr de Bezons, évêque de Carcassonne (1731-1778) dont l'action charitable caractérise son long épiscopat.

Composition des fonds

Les fonds des Miséricordes proprement dites et ceux des bureaux de charité sont souvent mêlés les uns aux autres. Les fonds conservés dans la série H sont lacunaires. Quelques documents ont été classés en série G (pour plus de détails, voir l'inventaire de cette série).

Carcassonne	H 554	Titres de propriété, gestion des biens, 1742-1783
Castelnaudary	H 555-557, 722, 913 et G 527	Statuts de la confrérie, titres de propriété, gestion des biens, 1425-1791
Fanjeaux	H 723	Comptes, 1730-1760
Montolieu	G 264	Comptes, 1732-1792
Narbonne	H 629	Revenus, 1757
Trèbes	H 590	Organisation et activité, 1743-an II
Villespy	G 275	Gestion des biens, 1761-1762
Lieu non identifié	H 724	Contentieux, 1678

H 445

Dames Régentes d'Alet

1668-1789

L'institution

Nicolas Pavillon, évêque d'Alet (1637-1677), connu pour ses affinités jansénistes, décide de faire pénétrer l'instruction et la foi dans les campagnes de son diocèse en créant l'institut des dames (ou des demoiselles) régentes. A la différence des religieuses enseignantes de leur temps, mais à l'imitation des filles de saint Vincent de Paul, ces personnes vivent dans le monde et non cloîtrées. Leur fondateur a arrêté qu'elles ne devaient former ni un ordre ni une congrégation, qu'elles ne prononceraient pas de vœux et ne jouiraient pas d'une dotation fixe. Certaines d'entre elles exercent les fonctions d'institutrices permanentes dans quelques villages, en particulier en Pays de Sault et dans la haute vallée de l'Aude, lorsque des ressources locales ont été constituées pour leur entretien. D'autres accomplissent deux par deux des missions temporaires à l morte saison éduquant les petites filles, évangélisant les femmes, soignant les malades.

Composition du fonds

Le fonds est lacunaire.

H 445	Titres de propriété, gestion des biens, 1668-1789
-------	---

L'institution

Les confréries de pénitents, d'origine italienne, se multiplient dans le Midi de la France à la fin des guerres de religion et au début du XVII^e siècle, période qui se voit se développer un courant d'exaltation mystique. La prépondérance qu'exercent alors les Joyeuse favorise grandement leur éclosion à Toulouse et dans les pays de l'Aude. Ces foyers de dévotion et d'assistance spirituelle deviennent toutefois avec le temps, et dans d'assez nombreux cas, de simples sociétés d'entraide ou de rencontres amicales. Ils ne cessent pas pour autant d'appliquer à la décoration de leurs églises un sens du faste que les historiens qualifient souvent de baroque. De leurs diverses familles, ce sont sans doute les pénitents blancs qui obtiennent le plus vif succès en Languedoc par leur goût de l'expression dramatique comme par leur piété mariale. A Carcassonne, leur confrérie s'établit en 1598 dans les locaux de l'ancien hôpital Saint-Nicolas, près de l'église Saint-Vincent. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, elle recrute une large part de ses membres dans la bourgeoisie des offices et de la draperie. Dissoute par la Révolution, elle se reforme en 1818 sous la présidence du baron de Fournas-Fabrezan mais ne survit pas au-delà de 1829.

Limoux, qui affirme sans cesse un grand attachement à la Ligue et à l'orthodoxie, voit tout naturellement se former une confrérie de pénitents blancs, dont la plus ancienne trace date de 1596. La société, placée sous l'invocation du saint Nom de Jésus, s'établit tout d'abord dans la chapelle des religieuses augustines de Sainte-Marthe puis reçoit l'autorisation d'édifier son propre sanctuaire dont elle transforme l'ornementation au XVIII^e siècle. Elle pratique la diversité dans son recrutement (officiers, marchands, gens mécaniques) tout en cultivant un sentiment de supériorité sur les autres pénitents de la ville, bleus, noirs ou gris, en se flattant du titre d'archiconfrérie royale. Les pénitents de Limoux sont restaurés en 1817 mais l'évêque de Carcassonne, Mgr de La Porte, très méfiant à l'égard de leur famille, exige que les blancs et les bleus se retrouvent au sein d'une seule confrérie, celles des « pénitents réunis ».

La confrérie des pénitents blancs de Narbonne se constitue en 1588 sous le patronage de l'archevêque François de Joyeuse. Elle a d'abord pour siège la petite chapelle de l'hôpital Saint-Paul, puis obtient des consuls l'autorisation de construire une chapelle plus grande, à l'emplacement de l'ancien four de l'hôpital, mais à la condition qu'elle édifie elle-même un nouveau lieu de culte pour les malades (1618). Son sanctuaire, qui reçoit de très notables embellissements au XVII^e et au XVIII^e siècle, est cédé aux hospices de la ville en 1811. La société reprend vie sous la Restauration et achète l'ancienne église des Augustins, placée sous le vocable de Notre-Dame de Grâce.

Autres confréries de pénitents blancs en pays d'Aude : Conques, Fanjeaux (apparue au milieu du XVII^e s.), Montréal, Sigean (érigée en 1591 par le cardinal de Joyeuse).

La confrérie des pénitents bleus de Narbonne remonte à la fin des guerres de religion. (1592 ?). Sans doute son apparition s'est-elle inspirée de l'exemple de la confrérie toulousaine, dite de Saint-Jérôme, qui doit en partie à sa création aux Joyeuse. Aux XVII^e et XVIII^e siècle, la société construit puis aménage sa chapelle à l'emplacement d'une ancienne église appartenant à l'Ordre de Malte, non loin de la cathédrale Saint-Just. Reconstituée sous la Restauration, la confrérie disparaît au début du XX^e siècle.

Composition des fonds

Les fonds sont lacunaires. Quelques documents ont été classés en série G (pour plus de détails, voir l'inventaire de cette série).

Carcassonne, Pénitents blancs	H 308	Titres de propriété, gestion des biens, 1720-1775
Castelnaudary, Pénitents blancs	H 725, 914 et G 275	Vie de la confrérie et activités, gestion des biens, 1704-1716
Castelnaudary, Pénitents gris	H 728, 917 et G 275	Vie et activités de la confrérie, 1611-1788
Castelnaudary, Pénitents noirs	H 918-919	Vie de la confrérie, contentieux, 1751-1763
Cuxac-d'Aude, Pénitents	H 929	Sermons, 1716
Fanjeaux, Pénitents blancs	H 726	Statuts, 1576
Limoux, Pénitents blancs	H 309-310, 727	Vie de la confrérie et activités, 1706-1792
Montréal, Pénitents blancs	H 630	Statuts, contentieux, 1603-1739
Narbonne, Pénitents blancs	H 311, 624, 915	Vie de la confrérie, revenus, gestion des biens, 1404-1790
Narbonne, Pénitents bleus	H 625-627	Vie de la confrérie, revenus, 1670-1792
Villasavary, Pénitents blancs	H 916	Statuts, s. d. [XVIII ^e s.]
Villespy, Pénitents blancs	G 275	Statuts, vie et activités de la confrérie, 1612-1778

**H 311, 628,
920**

Confrérie des pèlerins ou de Saint-Jacques à Narbonne 1719-1790

L'institution

En raison de la situation géographique de la ville, sur une voie menant à Saint-Jacques de Compostelle, un hôpital dédié à saint Jacques s'ouvre de bonne heure à l'ouest du bourg, au point de départ des routes de Toulouse et du Minervois. Une confrérie s'y établit au XIII^e ou au XIV^e siècle, regroupant des Narbonnais qui ont visité Compostelle ou aspirent à s'y rendre. Cette société poursuit son existence jusqu'au terme de l'Ancien régime, groupant dans ses dernières années une vingtaine de membres, pour la plupart de condition modeste.

Composition du fonds

Les fonds sont lacunaires. Quelques documents ont été classés en série G (pour plus de détails, voir l'inventaire de cette série).

H 628	Statuts, 1719-1745
H 311, 920	Titres de propriété, gestion des biens, travaux, 1785-1790

H 558-589,
817-872, 921

Confréries Notre-Dame

1266-1790

L'institution

Les origines de la confrérie Notre-Dame à Fanjeaux ne sont guère postérieures à la création de frères prêcheurs puisque nous en possédons les statuts qui datent de 1266. Ses membres se vouent tout d'abord à l'assistance spirituelle et à la gestion de l'hôpital puis, au moins dès le XV^e siècle, à l'entretien d'un certain nombre de prêtres chargés de prier pour les défunts. Ceux-ci en viennent à former un collège d'une importance exceptionnelle (ils sont jusqu'à 15 en 1546) qui s'érige à son tour en confrérie ou en consorce dans le courant du XVI^e siècle. Il est difficile de préciser dans quelle mesure ces deux sociétés sont restées distinctes.

On trouve en 1415 les premières traces d'une confrérie de Notre-Dame et de Saint-Jacques établie à Villasavary. Elle paraît s'être vouée au service de l'hôpital. Celui-ci est uni à l'hôpital de Castelnaudary en 1738.

Composition des fonds

Les fonds sont lacunaires.

Besplas	H 921	Titres de propriété, gestion des biens, vers 1490
Fanjeaux	H 558-588, 817-872	Statuts, vie et activités de la confrérie, titres de propriété, gestion des biens, 1266-1790
Villasavary	H 589	Titres de propriété, revenus, 1415-1725

H 927

Confrérie Saint-Martin à Fendeille

1391-1392

Composition du fonds

Le fonds est indigent.

H 927	Titre de propriété, 1391-1392
-------	-------------------------------

HOPITAUX ET HOSPICES

Les archives des établissements hospitaliers constituent des fonds autonomes qui ne rentrent ni dans la catégorie des archives départementales, ni dans celle des archives communales. On a intégré cependant à la série H un petit nombre de documents provenant de certaines de ces institutions et quelques pièces les concernant qui semblent avoir appartenu, pour la plupart, à des fonds d'évêchés et de diocèses civils.

H 446-447

Hôpital de Carcassonne

1760-1780

Composition du fonds

Le fonds est lacunaire.

H 446	Bureau des nourrices, 1760
H 447	Titres de propriété, 1780

**H 448-449,
591**

Hôpital de Castelnaudary

1739-1787

Composition du fonds

Le fonds est lacunaire.

H 448-449	Titres de propriété, 1746-1787
H 591	Contentieux, 1739-1769

H 451

Hôpital de Limoux

1634-1645

Composition du fonds

Le fonds est lacunaire.

H 451	Comptes, 1634-1645
-------	--------------------

H 450

Hôpital de Saint-Papoul

1745-1756

Composition du fonds

Le fonds est lacunaire.

H 450	Comptes, 1745-1756
-------	--------------------

G 275

Hôpital de Villasavary

1768

Composition du fonds

Le fonds est indigent.

G 275	Titres de propriété, 1768
-------	---------------------------